

PRÉSENTATION DE L'ENCYCLIQUE
PAR
MICHEL SCHOOPYANS

Prélat d'Honneur de Sa Sainteté
Professeur émérite de l'Université catholique de Louvain,
Membre fondateur de l'Académie Pontificale des Sciences Sociales
Membre de l'Académie Pontificale pour la Vie,
Membre de l'Académie Mexicaine de Bioéthique
Consulteur du Conseil Pontifical pour la Famille

L'encyclique *Caritas in veritate* [L'amour dans la vérité] (2009) est le troisième volet du tryptique que Benoît XVI nous a offert en publiant successivement, en 2005, *Deus caritas est* [Dieu est amour] puis, en 2007, *Spe salvi* [Sauvés dans l'espérance]. Dans ces trois textes majeurs, Benoît XVI reprend, sans jamais se répéter, un thème central qui apparaît déjà dans les travaux précédant son pontificat. Ce noyau peut se résumer en quelques mots : *L'homme ne se réalise pleinement que s'il s'ouvre à Dieu*. Cela vaut pour l'activité personnelle ainsi que pour toutes les formes d'activité sociale. Sans Dieu, l'homme tombe dans le relativisme ; il perd les balises indispensables à son action. L'amour, qui a son origine en Dieu, est le principe des micro-relations aussi bien que des macro-relations. Pour resplendir, l'amour doit être enraciné dans la vérité : celle dont la flamme fragile brille toujours au cœur de l'homme, celle que Dieu offre aux hommes en se révélant à eux, en leur parlant, en venant partager leur existence. Dans une culture sans vérité, l'amour affronte un péril mortifère : il risque de devenir une coquille vide exposée à être remplie par n'importe quoi. L'amour sans la vérité conduit au sentimentalisme ; la vérité sans amour conduit à une technique sans âme. Voilà pour l'essentiel.

Qu'est-ce qu'une encyclique ?

Une encyclique est une lettre circulaire que le Pape envoie à tous les fidèles et qui est en outre souvent destinée à tous les hommes de bonne volonté. Dans leurs lettres, les papes contemporains ont abordé des questions d'actualité telles que l'éducation, le mariage, la liturgie, les idéologies contemporaines, etc. Depuis le Pape Léon XIII (1810-1903), une bonne vingtaine d'encycliques ont abordé des problèmes sociaux. Mention spéciale doit être faite de la Constitution Pastorale *Gaudium et spes*, intitulée *L'Église dans le monde de ce temps*, promulguée par le Concile Vatican II en 1965.

Dans la préparation d'une encyclique, les papes font toujours appel à des conseillers de leur choix. Sous l'impulsion du Concile Vatican II (1963-1965), deux dicastères (correspondant à des commissions permanentes) sont les conseillers privilégiés du Saint-Père dans la préparation des encycliques sociales. Il faut mentionner d'abord le Conseil Pontifical Justice et Paix, dont la structure actuelle a été redéfinie en 1988, ensuite l'Académie Pontificale des Sciences Sociales, fondée en 1994 et présidée par Mary Ann Glendon, professeur à la Faculté de Droit de Harvard. Le Pape fait en outre appel à des experts. La préparation d'une encyclique s'étend toujours sur plusieurs années.

Continuité

Comme toutes les encycliques sociales, *Caritas in veritate* est un document historiquement situé. Benoît XVI prend soin de montrer ce que l'Église doit à la célèbre encyclique de Paul VI *Populorum progressio* [Le développement des peuples], datant de 1967. Benoît XVI entend par là souligner la *continuité* de l'enseignement social de l'Église. Il faut constamment *reprendre* cet enseignement, car, en quelques années, les sociétés humaines ont évolué, le panorama international s'est modifié, les instruments d'analyse deviennent plus performants, la réflexion théologique progresse.

Cette continuité n'est donc en aucun cas répétitive. Benoît XVI réactive l'intention profonde de ses successeurs. Il ne répète pas, par exemple, ce que ses prédécesseurs ont pu écrire sur la rémunération du travail, mais il s'interroge sur la façon dont le problème se pose aujourd'hui.

Un éclairage nouveau

Les problèmes déjà touchés par des papes précédents appellent un *éclairage nouveau*. Quelques exemples suffiront à mettre en relief l'approche originale que développe *Caritas in veritate* à propos de questions déjà traitées dans des encycliques antérieures.

1. Depuis 1968, les hommes ont tant bien que mal progressé dans la conscience qu'ils ont de constituer une *grande communauté*. L'interdépendance des hommes et des sociétés s'est resserrée ; elle est mieux comprise ; surtout, elle est plus étroite qu'elle ne l'a jamais été. Des guerres, des calamités naturelles, la récente crise financière – pour ne citer que ces exemples— ont amené une mise à jour de l'analyse de la globalisation.
2. Il s'ensuit, explique le Pape, que les *relations entre États* sont en pleine mutation. Le rôle des États nationaux est en train de se transformer *ad extra*, c'est-à-dire sur la scène internationale, et *ad intra*, c'est-à-dire dans les rapports entre l'État et la société civile.
3. L'encyclique fait aussi observer l'évolution du rôle joué par les *centres de décision* économique dans la vie internationale et dans la vie des nations. Ce nouveau rôle n'est pas sans influence sur la vie politique.
4. Depuis la célèbre encyclique de Paul VI, la *liberté religieuse* a souvent été écornée, voire bafouée. Benoît XVI réaffirme que, par l'acte de foi, l'homme s'épanouit du fait que la relation interpersonnelle la plus intime que nous puissions nouer librement est celle qui nous unit à Dieu. Là où cette liberté est bafouée, l'homme risque d'être atrophié dans son humanité.
5. Le Pape réserve encore une nouvelle approche au *droit à la vie*, thème si souvent traité par Jean-Paul II. Avec les questions regroupées sous le label de la *bioéthique*, le droit à la vie est traité comme problème de morale sociale. Là où le droit à la vie est mis en question, l'institution familiale risque d'être ébranlée. Et la mise en question de la famille risque à son tour de priver la société de son fondement naturel. D'où la nécessité d'approfondir la réflexion sur les limites du droit d'intervention de l'État, des organisations internationales, des ONG dans ces matières. D'où aussi la nécessité d'œuvrer à de nouvelles mesures assurant une meilleure protection de la vie, de sa conception à la mort naturelle.

Des problèmes inédits

L'encyclique *Caritas in veritate* identifie aussi de nouveaux problèmes et leur consacre une attention soutenue.

1. Benoît XVI prend d'abord acte du déclin des idéologies qui ont dominé au cours du XX^{ème} siècle. Ce déclin donne cependant souvent lieu à l'essor d'une *nouvelle forme d'idéologie* dont les racines remontent au scientisme positiviste. De même que pour celui-ci la Science allait répondre à toutes les questions concernant l'homme et sa destinée, de même aujourd'hui beaucoup estiment que les progrès de la technique en général et des techniques particulières vont permettre à l'homme de résoudre tous les problèmes qui se posent à lui. On pense ici, d'abord, à la maîtrise de la vie, à l'eugénisme, à la gestion de la mort, etc.
2. On pense également aux nouvelles relations de l'homme à la nature, c'est-à-dire au *milieu ambiant*. On sait que dans ses premières manifestations, le courant écologique en appelait à la responsabilité de tous pour éviter le gaspillage des matières premières, l'émission de gaz toxiques, l'extinction des espèces menacées, etc. Dans certaines de ses expressions actuelles, le courant écologiste se diffracte en deux tendances préoccupantes. D'une part, on observe un courant tendant à reconnaître aux chercheurs biomédicaux le droit d'intervenir sur l'être humain sans trop se soucier des conséquences que ces interventions pourraient comporter à court et à long terme. D'autre part, un autre courant considère que l'homme devrait se soumettre à la Terre-Mère, Gaïa, au motif qu'il ne serait qu'un produit parmi d'autres d'une évolution purement matérielle.
3. Parmi les nouveaux problèmes apparaît également celui du respect de *l'identité culturelle* des sociétés humaines. Dans beaucoup de pays, cette identité est fréquemment menacée par certains effets pervers de la globalisation, dans les dimensions politique et économique de celle-ci. Ce nivellement culturel est encore favorisé par un usage parfois abusif des techniques nouvelles de communication.
4. L'encyclique aborde encore un problème sur lequel peu de moralistes et de bioéthiciens se sont penchés jusqu'à présent. Il s'agit de la question du *vieillessement* de la population. Un problème qui affecte tous les pays d'Europe, mais qui commence à affecter aussi les autres pays du monde. Dans un tiers de ces pays, la fécondité a tellement baissé que la population ne s'y renouvelle plus.
5. Un autre point fort de l'encyclique souligne que, dans une entreprise, la recherche du bien-être social est conciliable avec la recherche du profit. Les échanges et le profit, pour légitimes qu'ils soient, ne suffisent pas à honorer les justes exigences de la morale sociale. D'où la place à faire, dans les rapports sociaux, à la *logique du don*, sur laquelle le Pape insiste longuement.
6. Très remarquée également est l'insistance du Pape sur les petites entreprises bénéficiant de *micro-crédits*. Le Saint-Père encourage par là de nombreux projets réalisés dans les pays en développement, confirmés par l'expérience, et encouragés par des économistes de réputation mondiale.
7. Outre les problèmes que nous avons mentionnés, de nombreux autres sont touchés dans l'encyclique. La misère, l'ignorance, la corruption, les injustices,

le mépris ou la perversion du droit, la violence : rien de tout cela n'est fatal, à condition que les hommes prennent au sérieux leurs responsabilités morales.

Le choix de l'étoile

Pour que les hommes puissent faire face aux multiples problèmes sociaux qui se posent aujourd'hui, Benoît XVI leur propose un message plein d'espérance. Ce message peut se détailler en quelques points fondamentaux, dont plusieurs ont déjà été abordés dans d'autres textes du Pape. Ce qui est nouveau, c'est que, dans *Caritas in veritate*, Benoît XVI recourt à ces points pour donner une impulsion tout à fait originale à l'enseignement social de l'Église. Le Pape réactive la *sociabilité naturelle* de l'homme. L'homme incline naturellement à être bienveillant vis-à-vis de ses semblables. La société humaine n'a point d'avenir si le principe de fraternité est ignoré ou mal compris.

Mais Benoît XVI donne à l'enseignement social de l'Église un statut et une dimension qui n'avaient jusqu'à présent pas été dévoilés. Avant de terminer, je voudrais expliquer brièvement ce point essentiel, qui fera entrevoir quelques-uns des développements que l'encyclique ne manquera pas d'inspirer.

Reprenons la réflexion déjà initiée au début de cette communication. L'homme, disions-nous à la suite de Benoît XVI, ne se réalise pleinement que s'il s'ouvre à Dieu. Mais comment cette ouverture est-elle vécue ?

Comme l'a brillamment montré Avital Wohlman¹, Professeur à l'Université hébraïque de Jérusalem, pour les juifs, les hommes se sauvent par leurs efforts à respecter la Loi. Pour Jésus, comme l'enseigne Saint Paul dans l'épître aux Romains et dans celle aux Galates, c'est Dieu qui fait de nous des hommes justes, c'est-à-dire saints. Dieu nous justifie, nous sanctifie, en s'approchant de nous par grâce, et Dieu attend de nous que nous correspondions librement, par la foi, à sa visitation dans notre histoire. C'est aussi ce qu'écrit Saint Jean dans le Prologue de son Évangile.

Quels qu'ils soient, juifs ou païens, les hommes ne sont justifiés que par Dieu. Même les *juifs* ont besoin de Dieu pour être vraiment justes, pour s'ouvrir à la justice parfaite, à la sainteté. Quant aux *païens*, -- et nous sommes presque tous d'une certaine façon des païens-- leur situation est différente de celle des juifs sur un point fondamental : Dieu ne s'est révélé à eux qu'après s'être manifesté aux juifs. Il est cependant présent dans leur conscience et certains d'entre eux ont reconnu sa trace dans la nature ou en autrui. Mais, quelque louable qu'elle soit, cette quête de l'homme livré à ses seules forces, débouche, pour beaucoup, sur un échec. Alors que la Loi a été donnée par Dieu aux juifs, et que cette loi a *contenu*, chez eux, l'idolâtrie et l'immoralité², les païens, auxquels la Loi et la Parole divine n'ont été offertes que bien plus tard, ont été livrés à l'idolâtrie des éléments du monde et à leurs passions charnelles, que leur raison n'a pu endiguer. Les païens ont pu arriver à une certaine connaissance de Dieu, mais cela n'a pas suffi à les empêcher de pécher.

A plus forte raison, quand les hommes rejettent la lumière qui, brillant dans leur cœur, donnerait à Dieu, pour ainsi dire, une chance de pouvoir se révéler, alors, ayant décidé de se priver de Dieu, ils sont livrés, comme l'explique Saint Paul (Rm 1), à toutes sortes d'erreurs sur eux-mêmes, sur autrui, sur la société, sur la nature.

¹ Voir Avital WOHLMAN, *Thomas d'Aquin et Maïmonide. Un dialogue exemplaire*, avec une préface d'Isaac Leibowitz, Paris, Éditions du Cerf, 1988.

² Cf. Mc 10, 2-12.

Dans les encycliques antérieures, les Papes ont mentionné cette doctrine, centrale chez Saint Paul, en montrant les méfaits de la méconnaissance de Dieu dans la vie des hommes. *Caritas in veritate* va plus loin encore en montrant les méfaits de la méconnaissance de Dieu dans la vie des sociétés. De tout temps il y a toujours eu des hommes qui n'attendaient rien de Dieu. Aujourd'hui il y a des sociétés entières qui n'attendent rien de Dieu et qui alors se livrent à toutes sortes de comportements honteux en raison même de leur rejet méthodique de Dieu. Ces païens d'hier et d'aujourd'hui sont exposés, comme dit Saint Paul, à la colère de Dieu³ car par leur impiété et leurs impudicités, ils retiennent la Vérité captive de l'injustice et subjugent la capacité d'aimer.

Dans *Caritas in veritate*, comme dans la célèbre conférence de Ratisbonne⁴ et comme dans d'autres documents, Benoît XVI veut sauver la raison humaine et la réconcilier avec la Parole révélée. Le Pape reconnaît, avec le Concile Vatican I (1869-1870), que Dieu est connaissable par la raison humaine et décelable dans la création. Il invite tous les hommes d'aujourd'hui – juifs, païens, chrétiens -- à ne pas sombrer dans les idolâtries déraisonnables contemporaines : celle, par exemple, où le monde ambiant n'est plus reconnu comme don offert par Dieu à la connaissance et à l'action responsable des hommes; celle –autre exemple—où l'être humain est sacrifié parce qu'il n'est plus reconnu comme frère ni comme image de Dieu. Pour Benoît, une société qui avorte ses enfants est une société qui avorte son avenir.

Benoît XVI invite les *juifs* à se souvenir que la Loi n'a été donnée à Moïse que pour qu'ils se convertissent et qu'ils accueillent, dans un cœur purifié, le Verbe fait chair annoncé par les Prophètes et désigné par Saint Jean Baptiste. Le Pape invite les *païens* à constater qu'en étant jaloux de Dieu, ou en l'ignorant théoriquement ou pratiquement, ils sont happés par les idoles de la modernité et du plaisir, et se laissent éblouir par la mort. Le Pape invite *l'Église* à proclamer, dans un monde en pleine convulsion, que les hommes ont reçu une intelligence capable de comprendre l'empreinte de Dieu, et capable d'aimer en vérité.

L'encyclique de Benoît XVI apporte ainsi à tout homme –juif, païen, chrétien-- un immense *message d'espérance*. Tous les problèmes sociaux auxquels nous sommes confrontés sont solubles à *condition* que les hommes cessent de mutiler leur raison. Pour beaucoup, ce salut de la raison commence par le réveil de la flamme vacillant au fond du cœur. Pour tous, à un certain moment, ce salut de la raison dépend d'un choix décisif : le choix d'Hérode ou le choix des Mages d'Orient. Chers amis, puissions-nous, comme ces savants antiques, faire le bon choix et suivre l'étoile qui conduit à Bethléem !

Michel Schooyans

<michel.schooyans@uclouvain.be>

Crédits bibliographiques :

Datée du 29 juin 2009, la *Lettre encyclique* de BENOÎT XVI *Caritas in veritate* a été publiée en français par la Libreria Editrice Vaticana, 00120 Città del Vaticano, 2009. Tél : 06.698.85003 ; Fax : 06.698.84716. ISBN 978-88-209-8252-2. Elle se trouve aussi dans la *Documentation catholique*, numéro 2429, des 2 et 16 août 2009 pp. 753-793. Il en existe d'autres éditions.

Ajouter les renvois à CV.

L'encyclique a déjà fait l'objet de commentaires particulièrement autorisés, dont nous avons tiré profit. Ils sont dus notamment à Giampaolo CREPALDI (*Osservatore romano* du 21 juillet 2009),

³ Rm 1, 17 et tout ce passage; voir aussi le ch. 3 et le ch. 8, 1 s.

⁴ Le texte de la célèbre *Conférence de Ratisbonne* prononcée le 12 septembre 2006, se trouve dans la *Documentation catholique*, numéro 2366, du 15 octobre 2006, pp. 924-929.

Jean-Yves NAUDET (*Osservatore romano* du 21 juillet 2009), Cardinal André VINGT-TROIS (*Osservatore romano* du 21 juillet 2009), Stefano MAGNANI (*Osservatore romano* du 28 juillet 2009), Giuseppe TAMBURRANO (*Osservatore romano* du 28 juillet 2009), Cardinal Tarcisio BERTONE (*Osservatore romano* du 4 août 2009), Xavier DARCOS (*Osservatore romano* du 4 août 2009), etc.

Parmi de nombreux dossiers déjà consacrés à l'encyclique, mentionnons celui publié dans *Liberté politique*, numéro 46, septembre 2009, sous le titre « *Caritas in veritate*. Une anthropologie du don » ; voir pp. 33-82.

oOo